



RAPPORT ANNUEL

CM-AM OBLI LONG TERME

Fonds commun de placement

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

CARACTERISTIQUES DE L'OPC

Forme juridique : FCP

● L'objectif de gestion

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion la recherche d'une performance nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence BARCLAYS EURO AGGREGATE 5-7 ans, en affichant une exposition au risque de taux proche de celle de l'indice sur la durée de placement recommandée. L'indice est retenu en cours de clôture et exprimés en euro, coupons réinvestis.

● Stratégie d'investissement

Afin de réaliser l'objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active en relation avec un indice de référence, afin de disposer d'un positionnement clair en termes d'univers de risque et d'objectif de performance tout en recherchant l'optimisation du couple rendement/risque du portefeuille par rapport à son indice.

La construction du portefeuille est réalisée sur l'ensemble de la courbe des taux dans les limites de la fourchette de sensibilité et consiste à déterminer comment, et dans quelle proportion, sa structure sera ou non différente de celle de son indice de référence en fonction des conclusions des différentes analyses de marché et de risque menées par l'équipe de gestion.

Le process de gestion repose tout d'abord sur une analyse macroéconomique, visant à anticiper les tendances d'évolution des marchés à partir de l'analyse du contexte économique et géopolitique global. Cette approche est ensuite complétée par une analyse microéconomique des émetteurs et par une analyse des différents éléments techniques du marché, visant à surveiller les multiples sources de valeur ajoutée des marchés de taux afin de les intégrer dans la prise de décision. Les décisions de gestion portent notamment sur :

- Le degré d'exposition au risque de taux,
- Le positionnement sur la courbe,
- L'allocation géographique,
- Le degré d'exposition au risque de crédit résultant d'une allocation sectorielle et de la sélection des émetteurs,
- La sélection des supports d'investissement utilisés.

Les instruments de titrisation sont utilisés par le gérant en alternative aux produits monétaires ou obligataires.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

De 0 % à 10 % sur les marchés actions, de toutes zones géographiques, de grandes et moyennes capitalisations, de tous les secteurs.

De 90 % à 200 % en instruments de taux, souverains, publics, privés, de l'OCDE, de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation ou non notés. L'OPCVM pourra être exposé aux instruments de taux spéculatifs (15 %) , aux instruments de titrisation (30 %) aux instruments de la zone euro (200 %). La fourchette de sensibilité de l'OPCVM est comprise entre 0 et 10

De 0 % à 20 % en obligations convertibles.

Jusqu'à 10 % de l'actif net au risque de change.

Il peut également intervenir sur les : contrats financiers à terme ferme ou optionnels, titres intégrant des dérivés utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action, de taux, de crédit, de change. L'effet de levier indicatif est de 100 %

- acquisitions et cessions temporaires de titres.

COMMENTAIRE DE GESTION

Le début d'exercice a été assez actif sur les marchés avec les différentes données macroéconomiques, délaissant les craintes concernant le variant Omicron pour se focaliser sur la reprise de l'économie mondiale. En effet, en janvier, l'évolution de la croissance ainsi que de l'inflation mettaient les marchés sous pression et les banquiers centraux étaient obligés de prendre des mesures pour éviter que l'inflation ne vienne enrayer la croissance mondiale. De plus, l'évolution du prix des matières premières ne calmait pas les marchés, le pétrole progressant de 10 à 15% en janvier et entraînant le reste des matières premières à la hausse. Le marché subissait alors les prémices d'un fort mouvement haussier taux avec des investisseurs anticipant une remontée des taux directeurs plus rapide que prévu. Cela entraînait le bund 10 ans en territoire positif à la fin janvier et Christine Lagarde réajustait le programme de rachat (fin du PEPP en mars et réduction de l'APP) lors de réunion de début février. Cependant, à partir de mi-février, nous avons eu une progression des tensions entre la Russie et l'Ukraine jusqu'à l'invasion par la Russie le 24/02. Très rapidement, les états occidentaux ont répondu par un panel de sanctions contre la Russie, notamment l'exclusion de certaines banques russes du système de paiement international SWIFT, le gel des réserves de la banque centrale russe et la suspension de la certification du gazoduc Nord Stream 2. Cela a provoqué une augmentation importante des cours des matières premières (+30/35% sur le pétrole du 25/02 au 08/03) et des craintes inflationnistes. Les banques centrales ont alors pris des mesures avec la BOE et la FED augmentant leur taux directeur et la BCE indiquant un nouveau rythme concernant le programme d'achat d'actifs (€40bn d'achats en avril €30bn en mai et €20bn en juin) pour anticiper une hausse des taux après la fin des achats. Concernant le marché du Crédit, il commençait l'année à des niveaux serrés après s'être compressé tout au long de l'année 2021 grâce aux différentes mesures des banques centrales pour booster la reprise économique dans un monde post-Covid. Malgré des fondamentaux très solides, que ce soit sur l'IG ou le HY, le Crédit a souffert d'un momentum macro moins porteur et surtout, des fortes tensions sur les taux sans risque, engendrant des rendements particulièrement négatifs pour cette classe d'actif. La hausse des spreads s'est accélérée logiquement fin Février avec la guerre en Ukraine. Enfin, il est intéressant de noter la surperformance des papiers single A et AA vs BBB. Les taux souverains européens ont nettement monté en mars avec l'intégration d'un resserrement monétaire plus rapide et l'accélération de l'inflation, en dépit d'une inversion de tendance mi-mars avec la progression des tensions géopolitiques liées à l'Ukraine et en conséquence, les craintes sur la croissance. Le taux 10 ans allemand s'apprécie de 41 bp à 0.54% (en hausse de 80 pb sur l'un des pires trimestres historiques en termes de performance sur l'obligataire global) tandis que les spreads des pays périphériques reculent de 5 à 10 bp. Le Crédit a en partie effacé (totalement pour le High Yield) le violent mouvement de tension de février, avec un resserrement global en moyenne de 10 pb, dont 45 pb dans la catégorie High Yield et 7 pb pour l'Investment Grade. La courbe s'est fortement aplatie sur tous les segments à partir du 5 ans. En terme de gestion, nous avons maintenu la sous-exposition en sensibilité du portefeuille à -30 bp environ en-dessous de celle de l'indice et conservé une moindre exposition à l'Italie et la France vs indice. A partir de février, nous avons réduit la sous-exposition en sensibilité du portefeuille à 19bps en-dessous de l'indice en achetant de l'Allemagne 10 ans dans la baisse du marché et de l'Etat finlandais sur du 5 ans. Nous avons renforcé l'Espagne 4 ans sur l'écartement généralisé des pays périphériques. Nous avons pris nos profits sur la stratégie d'aplatissement 5-30 ans sur l'Italie et réduit la poche Crédit (maturité 3 et 7 ans) en faveur de signature Supranationale 4 ans et état autrichien 7 ans. Le mouvement observé en mars s'est poursuivi au début du 2nd trimestre avec la poursuite de l'intégration d'un resserrement monétaire plus rapide (communications très fortes de la FED sur une hausse prochaine probable de 50pbs, réduction progressive des achats de la BCE et potentielle première hausse de taux en 2022) et les pressions inflationnistes, malgré les craintes sur le rythme de croissance et la dégradation sanitaire en Chine. Dans ce mouvement d'aversion pour le risque, les spreads périphériques se sont écartés d'une vingtaine de bps sur le mois, particulièrement sur l'Italie. Sur le crédit, les spreads ont subi un écartement des primes de risque dans toutes les catégories de notation, notamment les crédits les moins solides. Les taux longs ont accentué la hausse en mai du

fait des banquiers centraux qui, face à une inflation excessive, ont confirmé qu'ils ne voulaient plus temporiser pour remonter les taux. La résilience de l'activité US s'est maintenue malgré les vents contraires et le durcissement des conditions financières, réduisant le scénario d'une pause de la Fed. L'urgence s'est également renforcée pour la BCE suite à la nouvelle surprise haussière sur l'inflation totale et coeur, signe que le choc inflationniste se diffuse de plus en plus largement au sein de l'économie, les membres de la BCE multipliant leurs prises de parole en faveur d'un resserrement plus rapide des taux directeurs. En fin de trimestre, malgré des premiers chiffres nationaux d'inflation montrant une poursuite de l'accélération, les craintes de récession rapide et d'ampleur sur la croissance américaine se sont intensifiées au vu des données de consommation. Les taux européens ont suivi la tendance de baisse des taux américains, qui ont effacé 50 bp en quinze jours, mais le 10 ans allemand progresse au total de 0.79 % sur le trimestre à 1.33%. Dans ce contexte d'aversion au risque, le crédit a souffert terriblement, et dans une moindre mesure les spreads périphériques, l'OAT 10 ans sous-performant également d'une quinzaine de bp vs Allemagne dans un contexte de pentification de la courbe 2-10 ans allemande. En terme de gestion, nous avons commencé à réduire début avril la sous-exposition en sensibilité par rapport à l'indice et pris nos profits sur des OAT et BUND inflation de maturité courte en faveur d'emprunts d'état italien et autrichien 5 ans. Dans ce contexte d'aversion au risque avec une dégradation des spreads périphériques et de Crédit, nous avons maintenu une sous-exposition en sensibilité vs indice d'une dizaine de bp et renforcé les stratégies d'aplatissement 2-5 ans et 5-10 ans sur plusieurs sous-jacents (Etats, Agences et Crédit) compte tenu des anticipations plus rapprochées de hausse BCE. Nous avons également renforcé la pondération sur l'Etat français au détriment de l'italien. Au 3ème trimestre, les taux souverains ont changé de direction, les investisseurs intégrant les craintes de récession et dégonflant leurs attentes quant à la durée du cycle de resserrement monétaire. Le rendement allemand à 10 ans a reculé de 51 bps (0.82% au 29 juillet, après avoir touché un point haut de 2022 à 1.77% le 21 juin). Les spreads périphériques se sont écartés sur la période, particulièrement l'Italie en raison de l'incertitude politique. Selon nos indices Cash, les spreads de crédit se sont ainsi nettement détendus, de plus de 30 pb pour l'Investment Grade, un peu moins pour la catégorie High Yield, illustrant la prudence relative des investisseurs sur les émetteurs les moins bien notés. La BCE a désormais cessé ses achats nets tant au titre de l'APP que du PEPP. Mais en août, le dégonflement des anticipations de récession et de reflux de l'inflation s'est imposé dès le début du mois sur les points bas atteints par les taux longs, en raison de bonnes statistiques économiques, d'une nouvelle envolée tant des prix de l'énergie en Europe que des tensions sur le marché du travail et les hausses de salaire à anticiper ainsi que des propos des banquiers centraux, qui n'ont eu de cesse, jusqu'à Jackson Hole, de rappeler que le combat contre l'inflation était loin d'être achevé. Dans ce contexte, les taux souverains ont poursuivi leur rebond pour atteindre 1.54% sur le Bund avec un écartement des spreads pays vs Bund (+25 bp Italie) et de Crédit dans un fort mouvement d'aplatissement de la courbe. Le retournement de marché s'est accentué en septembre avec le retour du risque italien au travers des inquiétudes sur l'évolution des relations entre l'Italie et les institutions européennes, une récession désormais inévitable en Allemagne (donc en zone euro), une Chine qui peine à rebondir, un risque géopolitique qui continue de s'accroître, une inflation à 10% en zone euro, les hausses de 75 bp BCE et FED et cerise sur le gâteau, la défiance sur le budget britannique, faisant ressurgir le risque de crédibilité. Dans ce contexte, le 10 ans allemand a clôturé le trimestre à 2.10% avec des spreads pays stables vs Bund sauf l'Italie (+5 bp) ainsi que l'Autriche et la Finlande (+8 bp), contrairement au Crédit qui continue de s'écarter. La courbe restait stable sur le mois malgré une forte volatilité, sauf le segment 10-30 ans qui accentuait son aplatissement. En terme de gestion, nous avons maintenu sur tout le trimestre une sous-exposition en sensibilité vs indice entre 17 et 40 bp, ainsi que sur les pays périphériques, la France et le Crédit, et renforcé les stratégies d'aplatissement 2-5 ans. Au dernier trimestre de l'exercice, les chiffres du PIB du T3 ont montré la résilience de la croissance économique face à des vents contraires de plus en plus puissants, grâce avant tout à la réduction des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement et à l'effet rattrapage post-Covid, notamment en Europe où l'activité a profité de la reprise du tourisme. Mais aux US, la détérioration des enquêtes et l'affaiblissement de la demande sous-jacente ont montré qu'une récession restait probable, n'empêchant pas une nouvelle hausse des de 75 pb de la part de la Fed. En zone euro, l'inflation est

demeurée nettement trop élevée, ce qui devrait imposer à la BCE de poursuivre son resserrement monétaire. En Chine, les indices PMI d'octobre sont repassés en zone de contraction en raison du nouveau renforcement des contraintes sanitaires. L'appétit pour le risque s'est cependant diffusé au marché de la dette souveraine au travers de l'apaisement des anticipations de hausses de taux à mesure que les signaux confirmant ou annonçant une récession s'accumulaient en zone euro, au Royaume-Uni, voire aux États-Unis. Bien que la BCE ait monté ses taux directeurs de 75 points de base en octobre, ce sont bien les risques de récession qui l'ont conduite à adopter momentanément une tonalité moins agressive qu'anticipé. Dans ce contexte, le 10 ans allemand a reflué de 40 bp à 2.14% avec des spreads pays en baisse vs Allemagne (notamment Italie -25 bp) et le Crédit a continué de performer. Après avoir touché de nouveaux points hauts annuels courant octobre, les taux se sont retournés en novembre et ont affiché une nette baisse (1.96% pour le 10 ans allemand fin novembre) avec à la clé l'accentuation de l'aplatissement de la courbe des taux de part et d'autre de l'Atlantique ainsi que par la chute des taux réels. Cela s'explique par les minutes de la Fed et de la BCE confortant l'hypothèse d'un ralentissement du rythme des hausses des taux directeurs à venir ainsi que par la publication de chiffres d'inflation aux US et en Z€ qui commencent à montrer un ralentissement. Cet environnement a continué de soutenir la dynamique positive sur le marché du crédit avec une nouvelle compression des spreads sur les marchés cash et synthétique jusqu'à plus de 100 pb sur le High Yield témoignant d'un retour de l'appétit pour le risque des investisseurs. Mais sur la dernière partie du trimestre, les marchés financiers ont exacerbé l'intégration du message des banques centrales suite à leurs hausses de mi-décembre avec à la clé une forte poussée des taux souverains, le bund clôturant l'année à 2.56%. Aux États-Unis, la hausse des rendements est surtout venue de la remontée des anticipations d'inflation alors qu'en zone Euro, le rebond des indices PMI et le discours toujours offensif des banquiers centraux, en faveur d'une politique monétaire très restrictive au vu des États continuant d'ajouter des mesures d'aide, ont alimenté la hausse des taux réels, portant le taux souverain français à 10 ans à 3.10%. Suite à l'annonce des réductions d'achats BCE, les spreads semi-cœur et périphériques hors Portugal se sont écartés contre Allemagne, contrairement aux spreads de Crédit, notamment financiers, qui ont accentué leur réduction. En termes de gestion, nous avons poursuivi jusqu'en novembre la resensibilisation vs indice (-10bp) en renforçant le crédit et les Agences publiques 5 ans au détriment des états cœur euro et émetteur supranational. Puis vu les niveaux atteints sur le 10 ans allemand et les décisions BCE, nous clôturons l'exercice avec une sensibilité réduite autour de -20 bp vs indice en renforçant le crédit financier, la France et la stratégie d'aplatissement 2-5 ans au détriment de l'Allemagne et émetteur supranational.

Politiques sectorielles : commentaires transverses à la SGP – donc dans tous les fonds

Inscrit dans ses objectifs stratégiques, CM_AM développe progressivement un ensemble de politiques sectorielles en lien notamment avec la politique RSM (Responsabilité Sociale et Mutualiste) du Crédit Mutuel Alliance Fédérale. Le détail des politiques sectorielles de la société de gestion est disponible sur le site de Crédit Mutuel Asset Management.

La surveillance et le contrôle de l'application de ces dernières s'effectuent à trois niveaux :

- par la mise en place d'un dispositif de contrôle pré-trade, empêchant la souscription de titres interdits de par l'application des politiques sectorielles ;
- par la mise en place d'un dispositif de contrôle post-trade, permettant d'identifier les valeurs interdites par l'application des politiques sectorielles et présentes en portefeuille (hors fonds indiciels et fonds à formule créés avant novembre 2019) ;
- par le Comité RSE (trimestriel), réuni autour de la Direction générale, en charge de la supervision et du suivi de l'application des politiques sectorielles. Ce Comité prend connaissance en particulier des analyses qualitatives réalisées par le Pôle Finance Responsable et Durable sur les émetteurs concernés par les différentes politiques sectorielles.

Politique sectorielle Charbon :

Au niveau de la SGP, sur l'exercice écoulé, notons la prise en compte de la mise à jour de la liste « GCEL » par l'ONG Urgewald, laquelle constitue la référence en termes de déploiement de notre politique sectorielle.

La liste compte dorénavant un ensemble de 3091 émetteurs répartis de la manière suivante :

- 1124 « coal developer » ;
- 1967 émetteurs recensés sur la base du non-respect d'au moins un des quatre critères de notre politique sectorielle que sont :

Production annuelle de charbon < 10 MT ;

Capacités électriques installées basées sur le charbon < 5 GW ;

Part du Charbon thermique dans le CA < 20% ;

Part du Charbon dans le mix énergétique < 20%

Le Comité RSE, instance de gouvernance et de suivi de l'application de nos politiques sectorielles, a confirmé le statut « autorisé » de 10 émetteurs présents dans la liste GCEL 2022 mais engagés dans un plan de sortie du charbon à horizon 2030.

Au total, la mise en œuvre de notre politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 99,7% des émetteurs de la liste GCEL 2022. Ce haut niveau d'exclusion s'explique, entre autre, par l'extension de l'interdiction d'un émetteur à l'ensemble du Groupe auquel il appartient.

Politique sectorielle Défense et Sécurité :

La politique sectorielle Défense et Sécurité se compose de deux volets :

- Exclusion des entreprises impliquées dans le secteur des armes controversées et des armes non-conventionnelles et de destruction massive ;
- Suivi des controverses portant sur des sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat.

S'agissant des activités liées aux armes conventionnelles, le pôle Finance Responsable et Durable (FRd) de Crédit Mutuel Asset Management assure une vigilance particulière concernant les sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat et faisant l'objet de controverses très sévères liées aux activités de défense et sécurité. Cette analyse peut mener à une exclusion.

- Article 8/9 SFDR – 6 TAXONOMIE

La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management visant à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.

L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852. Le recensement des émetteurs au sein du Fonds dont les activités sont éligibles à la Taxonomie est un sujet principal pour Crédit Mutuel Asset Management. Des travaux sont en cours afin de permettre, à terme, de déterminer un pourcentage minimum d'alignement avec la taxonomie.

Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.

Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :

- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
- une politique d'exclusion sectorielle stricte concernant notamment les armes controversées,

Ces politiques sont disponibles sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE) 2019/2088. prend en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnementale.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

La performance nette du fonds sur l'exercice s'est établie à – 13.7% pour la part IC, - 13.83% pour la part RC, - 13.82% pour la part RD et – 13.75% pour la part S par rapport à un indice à - 15.04%

- (1) Politique RSE adaptée à l'organisation propre du Crédit Mutuel Alliance Fédérale.
- (2) Mise en service au 2nd semestre 2021.
- (3) Société de Gestion.
- (4) Editée fin 2022.
- (5) Développement de nouvelles capacités de production de charbon

La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extra-financiers qui constituent une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont. Cette prise en compte des critères extra-financiers est matérialisée par une note ou un indicateur extra-financier supérieure à celle de l'univers d'investissement. Le disclaimer de l'Addendum figure en dernière page du rapport annuel.

- **Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)**

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

RAPPORT COMPTABLE

• INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

• Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable sur le site internet: www.creditmutuel-am.eu et/ou auprès de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, 4 rue Gaillon, 75002 Paris.

• Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social. La politique de vote s'inscrit dans le prolongement de la politique d'investissement, dont l'objectif est la recherche d'une performance régulière sur le long terme dans le respect des orientations de gestion des fonds. Elle intègre les particularités de chaque pays en termes de droit des sociétés et de gouvernement d'entreprise. Les principes de la politique de vote de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT sont les suivants :

- respect des droits des actionnaires minoritaires et équité entre les actionnaires,
- transparence et qualité des informations fournies aux actionnaires,
- équilibre des pouvoirs entre les organes de direction,
- pérennité et intégration de la stratégie long terme des entreprises,
- soutien des meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise. Dans les fonds d'actionnariat salarié, les droits de vote attachés aux titres de l'entreprise sont exercés par le Conseil de surveillance.

• Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

Les intermédiaires sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La méthode retenue est un scoring global annuel de chaque intermédiaire permettant de lui attribuer une note qui conditionne son maintien ou non dans la liste des intermédiaires autorisés. La note obtenue est basée sur les éléments spécifiques et considérés comme déterminants. Il s'agit par ordre d'importance décroissante : de l'engagement de la part de l'intermédiaire sur les quantités à négocier et à livrer, de la qualité de l'exécution, de la réactivité lors de la réception/passation d'ordres, du nombre d'incidents de règlement/livraison, de la pertinence des informations communiquées. Le respect des tarifs négociés conditionne le maintien de l'intermédiaire dans la liste.

• Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de la valeur en risque absolue.

Les VaR affichées dans ce tableau sont calculées par la méthode de Monte Carlo, à un horizon 20 jours, avec un intervalle de confiance de 99%.

Méthode VAR			
Levier au 31/12/2022	Niveau minimum	Niveau maximum	Niveau moyen
35%	2,15%	6,68%	4,17%

• Politique de rémunération

Crédit Mutuel Asset Management inscrit sa politique de rémunération dans le cadre des principes de Crédit Mutuel Alliance Fédérale (cf. site de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel – Espace

Investisseurs – Information financière/ réglementée) tout en respectant les exigences réglementaires. Crédit Mutuel Alliance Fédérale a mis en place un comité des rémunérations unique, dont le périmètre s'étend à l'ensemble de ses filiales.

Pour rappel, la politique de rémunération applicable aux gestionnaires de fonds d'investissement est dictée par les directives 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (OPCVM V) et 2011/61/UE du 8 juin 2011 dite directive AIFM ainsi que leurs textes de transposition.

A. Processus Opérationnel

Le comité des rémunérations de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel procède à un examen annuel des principes de la politique de rémunération et exprime son avis sur les propositions de la direction générale élaborées après consultation de la direction des risques et de la conformité.

Concernant Crédit Mutuel Asset Management, les rémunérations sont basées sur deux critères majeurs : la performance du ou des fonds gérés par le collaborateur ainsi que la contribution individuelle aux activités de l'entreprise. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

B. Personnel identifié

Crédit Mutuel Asset Management a identifié les preneurs de risques selon deux critères :

- Rôle et responsabilité des acteurs afin de déterminer les preneurs de risque au niveau de la Société de Gestion et des OPCVM/FIA gérés,
- Rémunérations afin de déterminer le personnel qui, au vu de sa rémunération, devrait être considéré comme preneur de risque.

Sont considérés comme personnel identifié :

- le Directeur Général, le Directeur Général Adjoint, Directeur des Gestions, les responsables en charge respectivement : des pôles de Gestion, de la finance responsable et durable, de la Direction Juridique et Financière, de la Direction des Relations Distributeurs, de la Direction des Risques, de la Direction des Services Supports, de la Direction des Ressources Humaines et le Responsable du Contrôle Interne et de la Conformité (RCCI)
- les collaborateurs affectés aux activités de gestion collective de Crédit Mutuel Asset Management : les gérants.

C. Rémunérations

Parmi le personnel identifié de Crédit Mutuel Asset Management, certains collaborateurs perçoivent outre leur rémunération fixe, des primes à caractère discrétionnaire. Il s'agit principalement des gérants et de la direction générale. Dans le but de limiter les prises de risque, les modalités de rémunération discrétionnaires doivent permettre de prendre en compte la performance et le risque. En tout état de cause, la gestion du risque, le respect de l'éthique et de l'intérêt du client doivent l'emporter sur les performances financières.

Crédit Mutuel Asset Management peut décider de ne pas accorder ces primes à caractère discrétionnaire si les circonstances le justifient. En particulier, ces primes individuelles pourront être diminuées voire réduites à zéro dans certaines circonstances, notamment en cas d'atteinte aux intérêts des clients ou de manquement caractérisé à l'éthique. Le versement de prime garantie est exceptionnel, et ne s'applique que dans le cadre de l'embauche d'un nouveau membre du personnel et est limitée à la première année.

En 2022, le total des rémunérations brutes globales versées aux 260 collaborateurs présents sur l'exercice s'est élevé à 18 048 053 € dont 1 405 500 € de primes. Les éléments de rémunération versés aux collaborateurs ayant une incidence sur le profil de risques de la société de gestion s'élèvent 7 434 093 €.

Les primes à caractère discrétionnaire sont payées en mars de l'année (n+1) lorsqu'une vision de l'exercice (n) est disponible.

Pour les preneurs de risques dont la rémunération variable est supérieure à 50 000€, il est prévu :

- La mise en place d'un paiement différé sur une période de 4 ans ou 5 ans d'au moins 50% de la rémunération variable. En cas de variable important, jusqu'à 60% doivent être différés. L'objectif du différé est de pouvoir ne pas verser la rémunération variable différée en cas de performances négatives sur les années suivantes,
- Le ratio entre rémunération variable et la rémunération fixe ne peut excéder 100%, sauf pour ceux pour lesquels les actionnaires de Crédit Mutuel Asset Management lors de l'assemblée générale ont autorisé la possibilité de porter ce ratio au maximum à 200%,
- Le paiement d'au moins 50% du variable dans des instruments financiers autres que des espèces indexées sur un indicateur composite commun à CREDIT MUTUEL ALLIANCE FEDERALE,
- Pour mesurer les performances des gérants, des analyses quantitatives et qualitatives sont arrêtées en fonction des missions de chacun et des réalisations individuelles et collectives. Les variables sont évalués sur la base d'éléments quantitatifs à hauteur de 50% et la base d'éléments qualitatifs à hauteur de 50%.

- **Evènements intervenus au cours de la période**

03/05/2022 Caractéristiques de gestion : Mention de la classification SFDR

20/07/2022 Caractéristiques de gestion : Mise à jour réglementaire Taxonomie

BILAN ACTIF

	30/12/2022	31/12/2021
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	85 401 988,69	96 909 557,45
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	57 096 571,60	55 504 126,69
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	57 096 571,60	55 504 126,69
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	24 028 129,18	37 144 481,89
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	24 028 129,18	37 144 481,89
Titres de créances négociables	24 028 129,18	37 144 481,89
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	3 490 097,91	4 153 218,87
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	3 490 097,91	4 153 218,87
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	787 190,00	107 730,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	787 190,00	107 730,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	399 567,00	91 443,20
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	399 567,00	91 443,20
Comptes financiers	1 971 614,43	3 351 672,31
Liquidités	1 971 614,43	3 351 672,31
Total de l'actif	87 773 170,12	100 352 672,96

BILAN PASSIF

	30/12/2022	31/12/2021
Capitaux propres		
Capital	90 566 430,03	99 032 858,63
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	52,79	108,12
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-4 136 068,58	651 393,91
Résultat de l'exercice (a, b)	497 206,45	498 809,34
Total des capitaux propres	86 927 620,69	100 183 170,00
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	787 190,00	107 730,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	787 190,00	107 730,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	787 190,00	107 730,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	28 465,42	33 938,94
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	28 465,42	33 938,94
Comptes financiers	29 894,01	27 834,02
Concours bancaires courants	29 894,01	27 834,02
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	87 773 170,12	100 352 672,96

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	30/12/2022	31/12/2021
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
Taux		
FGBSH3F00002 SCHATZ-EUX 0323	9 171 540,00	0,00
Total Taux	9 171 540,00	0,00
Total Contrats futures	9 171 540,00	0,00
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	9 171 540,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	9 171 540,00	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
Taux		
FGBLH3F00002 BUND-EUX 0323	6 114 780,00	0,00
FGBMH3F00002 BOBL-EUX 0323	12 848 250,00	0,00
FGBLH2F00002 BUND-EUX 0322	0,00	1 542 330,00
FGBMH2F00002 BOBL-EUX 0322	0,00	10 392 720,00
Total Taux	18 963 030,00	11 935 050,00
Total Contrats futures	18 963 030,00	11 935 050,00
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	18 963 030,00	11 935 050,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	18 963 030,00	11 935 050,00

COMPTE DE RESULTAT

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	1 245,33	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	842 712,70	917 013,82
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	843 958,03	917 013,82
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	307,52
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	6 366,49	9 878,08
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	6 366,49	10 185,60
Résultat sur opérations financières (I - II)	837 591,54	906 828,22
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	358 290,31	404 965,61
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	479 301,23	501 862,61
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	17 905,22	-3 053,27
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	497 206,45	498 809,34

- **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.
Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

- **Comptabilisation des revenus**

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

- **Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille**

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

- **Affectation des sommes distribuables**

Part RC :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part RD :
Pour les revenus : distribution du résultat net
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part S :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part IC :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

- **Frais de gestion et de fonctionnement**

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

- **Frais de gestion fixes (taux maximum)**

		Frais de gestion fixes	Assiette
RC	FR0007373998	1,196 % TTC maximum	Actif net
RD	FR0000418709	1,196 % TTC maximum	Actif net
S	FR0013299377	0,6 % TTC maximum	Actif net
IC	FR0013380748	0,3 % TTC maximum	Actif net

- **Frais de gestion indirects (sur OPC)**

		Frais de gestion indirects
RC	FR0007373998	Néant
RD	FR0000418709	Néant
S	FR0013299377	Néant
IC	FR0013380748	Néant

- **Commission de surperformance**

Part FR0007373998 RC

Néant

Part FR0000418709 RD

Néant

Part FR0013299377 S

Néant

Part FR0013380748 IC

Néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

- **Frais de transaction**

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Néant			

• **Méthode de valorisation**

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

• **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

• **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,

- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,

- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,

- etc.

• **Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :**

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

• **Parts d'organismes de Titrisation :**

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

• **Acquisitions temporaires de titres :**

• Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois

• Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.

• Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

• **Cessions temporaires de titres :**

• Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

• Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

• **Valeurs mobilières non cotées :**

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

• **Titres de créances négociables :**

• Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.

- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
 - à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
 - la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
 - exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotations régulières : le taux de rendement ou le cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière : application d'une méthode proportionnelle avec utilisation du taux de rendement de la courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

- **Contrats à terme fermes :**

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

- L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

- **Méthode d'évaluation des engagements hors bilan**

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.

- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta

résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

• Description des garanties reçues ou données

• Garantie reçue :

Néant

• Garantie donnée :

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, l'OPC peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

• Informations complémentaires

Les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances pour le compte de l'OPCVM ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais récurrents facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	30/12/2022	31/12/2021
Actif net en début d'exercice	100 183 170,00	104 076 527,98
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	9 676 887,53	5 840 990,33
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-9 193 675,12	-8 200 624,29
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	221 364,61	1 107 794,41
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-2 872 706,76	-473 522,98
Plus-values réalisées sur contrats financiers	254 735,00	113 540,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-1 603 500,00	-91 400,00
Frais de transaction	-2 115,88	-1 400,47
Différences de change	-1 733,33	-1 907,74
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-9 628 973,59	-2 574 139,32
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-9 923 652,66	-294 679,07
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-294 679,07	2 279 460,25
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	-581 150,00	-108 630,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-688 880,00	-107 730,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-107 730,00	900,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-3 983,00	-5 920,53
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	479 301,23	501 862,61
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	86 927 620,69	100 183 170,00

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé	53 156 882,22	61,15
Obligations à taux variable, révisable négo. sur un marché régl. ou assimilé	1 004 665,89	1,16
Titres subordonnés (TSR - TSDI)	2 935 023,49	3,38
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	57 096 571,60	65,68
Titres de créances		
Bons du Trésor	24 028 129,18	27,64
TOTAL Titres de créances	24 028 129,18	27,64
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
Taux	9 171 540,00	10,55
TOTAL Opérations de couverture	9 171 540,00	10,55
Autres opérations		
Taux	18 963 030,00	21,81
TOTAL Autres opérations	18 963 030,00	21,81

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	57 096 571,60	65,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	24 028 129,18	27,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	1 971 614,43	2,27	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	29 894,01	0,03	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	9 171 540,00	10,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	18 963 030,00	21,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%	[3 mois - 1 an]	%	[1 - 3 ans]	%	[3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	683 854,45	0,79	39 639 597,93	45,60	16 773 119,22	19,30
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 109 091,07	26,58	919 038,11	1,06
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 971 614,43	2,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	29 894,01	0,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	9 171 540,00	10,55	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 848 250,00	14,78	6 114 780,00	7,03

**VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF
ET DE HORS-BILAN**

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Autre(s) Devise(s)	%
	USD	USD						
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	29 894,01	0,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	30/12/2022
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	30/12/2022
Actions			0,00
Obligations			2 013 726,71
	FR0014001168	BFCM 0,25%28 EMTN	2 013 726,71
TCN			0,00
OPC			3 490 097,91
	FR0007033477	CM-AM INST.ST RC6D	500 357,91
	FR0011153378	CM-AM INFLAT.RC 6D	2 989 740,00
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			5 503 824,62

TABLEAUX D’AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	52,79	108,12
Résultat	497 206,45	498 809,34
Total	497 259,24	498 917,46

	30/12/2022	31/12/2021
C1 PART CAPI RC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	473 154,62	483 754,41
Total	473 154,62	483 754,41
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	30/12/2022	31/12/2021
C3 PART CAPI S		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	13 871,64	4 235,45
Total	13 871,64	4 235,45
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	30/12/2022	31/12/2021
D1 PART DIST RD		
Affectation		
Distribution	3 620,40	4 151,00
Report à nouveau de l'exercice	90,87	58,14
Capitalisation	0,00	0,00
Total	3 711,27	4 209,14
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	15 085	16 604
Distribution unitaire	0,24	0,25
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	30/12/2022	31/12/2021
I1 PART CAPI IC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	6 521,71	6 718,46
Total	6 521,71	6 718,46
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-4 136 068,58	651 393,91
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-4 136 068,58	651 393,91

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2022	31/12/2021
C1 PART CAPI RC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-3 964 897,66	634 620,33
Total	-3 964 897,66	634 620,33
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2022	31/12/2021
C3 PART CAPI S		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-97 875,73	4 615,83
Total	-97 875,73	4 615,83
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2022	31/12/2021
D1 PART DIST RD		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-30 645,97	5 407,27
Total	-30 645,97	5 407,27
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	15 085	16 604
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2022	31/12/2021
II PART CAPI IC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-42 649,22	6 750,48
Total	-42 649,22	6 750,48
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes €
31/12/2018	C1 PART CAPI C	93 593 774,11	896 485	104,40	0,00	0,00	0,00	0,98
31/12/2018	C3 PART CAPI S	104,42	1,000	104,42	0,00	0,00	0,00	1,39
31/12/2018	D1 PART DIST D	1 260 745,92	25 297	49,83	0,00	1,02	0,00	-0,54
31/12/2018	I1 PART CAPI I	0,00	0		0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	C1 PART CAPI C	95 124 991,44	886 058	107,35	0,00	0,00	0,00	0,75
31/12/2019	C3 PART CAPI S	726 753,89	6 762,000	107,47	0,00	0,00	0,00	0,87
31/12/2019	D1 PART DIST D	1 097 449,84	21 833	50,26	0,00	0,44	0,00	-0,08
31/12/2019	I1 PART CAPI I	1 029 859,99	1	1 029 859,99	0,00	0,00	0,00	8 770,48
31/12/2020	C1 PART CAPI C	101 099 930,06	922 054	109,64	0,00	0,00	0,00	0,56
31/12/2020	C3 PART CAPI S	999 434,07	9 096,000	109,87	0,00	0,00	0,00	0,67
31/12/2020	D1 PART DIST D	923 765,81	18 155	50,88	0,00	0,33	0,00	-0,12
31/12/2020	I1 PART CAPI I	1 053 398,04	1	1 053 398,04	0,00	0,00	0,00	6 942,02
31/12/2021	C1 PART CAPI RC	97 606 710,90	903 670	108,01	0,00	0,00	0,00	1,23
31/12/2021	C3 PART CAPI S	710 400,39	6 556,670	108,34	0,00	0,00	0,00	1,34
31/12/2021	D1 PART DIST RD	826 810,98	16 604	49,79	0,00	0,25	0,00	0,32
31/12/2021	I1 PART CAPI IC	1 039 247,73	1	1 039 247,73	0,00	0,00	0,00	13 468,94
30/12/2022	C1 PART CAPI RC	83 329 302,42	895 310	93,07	0,00	0,00	0,00	-3,90
30/12/2022	C3 PART CAPI S	2 057 630,25	22 018,838	93,44	0,00	0,00	0,00	-3,81
30/12/2022	D1 PART DIST RD	643 832,96	15 085	42,68	0,00	0,24	0,00	-2,03
30/12/2022	I1 PART CAPI IC	896 855,06	1	896 855,06	0,00	0,00	0,00	-36 127,51

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI RC		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	80 016,000000	7 952 570,39
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-88 376,000000	-8 856 501,77
Solde net des Souscriptions / Rachats	-8 360,000000	-903 931,38
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	895 310,000000	

	En quantité	En montant
C3 PART CAPI S		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	18 019,280000	1 712 627,80
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-2 557,112000	-255 737,09
Solde net des Souscriptions / Rachats	15 462,168000	1 456 890,71
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	22 018,838000	

	En quantité	En montant
D1 PART DIST RD		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	252,000000	11 689,34
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-1 771,000000	-81 436,26
Solde net des Souscriptions / Rachats	-1 519,000000	-69 746,92
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	15 085,000000	

	En quantité	En montant
I1 PART CAPI IC		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des Souscriptions / Rachats	0,00	0,00
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	1,000000	

COMMISSIONS

	En montant
C1 PART CAPI RC	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	286,92
Montant des commissions de souscription perçues	286,92
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	286,92
Montant des commissions de souscription r�troced�es	286,92
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C3 PART CAPI S	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
D1 PART DIST RD	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
I1 PART CAPI IC	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00

	En montant
II PART CAPI IC	
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocedées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	30/12/2022
FR0007373998 C1 PART CAPI RC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,40
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	351 023,25
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	30/12/2022
FR0013299377 C3 PART CAPI S	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,30
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	1 994,80
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	30/12/2022
FR0000418709 D1 PART DIST RD	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,40
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	2 883,87
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	30/12/2022
FR0013380748 I1 PART CAPI IC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,25
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	2 388,39
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
Créances	Dépôts de garantie	399 567,00
Total des créances		399 567,00
Dettes	Frais de gestion	28 465,42
Total des dettes		28 465,42
Total dettes et créances		371 101,58

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	84 614 798,69	97,34
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	57 096 571,60	65,69
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	24 028 129,18	27,64
TITRES OPC	3 490 097,91	4,01
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	399 567,00	0,46
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-28 465,42	-0,03
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	1 941 720,42	2,23
DISPONIBILITES	1 941 720,42	2,23
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
ACTIF NET	86 927 620,69	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Obligations & Valeurs assimilées						57 096 571,60	65,69
TOTAL Obligations & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé						57 096 571,60	65,69
TOTAL Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé						53 156 882,22	61,15
TOTAL AUTRICHE						1 982 495,07	2,28
XS0691970601 OEBB-INFRAST.3,50%11-191026	17/10/2011	19/10/2026	EUR	1 945	3,50	1 982 495,07	2,28
TOTAL BELGIQUE						2 527 360,00	2,91
EU000A283859 EUROPEAN UNION 0%20-041030	27/10/2020	04/10/2030	EUR	3 200		2 527 360,00	2,91
TOTAL SUISSE						1 614 965,26	1,86
CH0336602930 UBS GROUP 1,25%16-010926	01/09/2016	01/09/2026	EUR	800	1,25	724 165,26	0,83
XS2210044009 EUROFIMA BASEL 0%20-280726 204	28/07/2020	28/07/2026	EUR	1 000		890 800,00	1,03
TOTAL ALLEMAGNE						3 862 746,64	4,44
DE000A30VQ09 DEUTSCHE BANK 4%22-291127	29/11/2022	29/11/2027	EUR	10	4,00	990 495,62	1,14
XS2014291616 VOLKSWAGEN LEASING 1,5%19-0626	19/06/2019	19/06/2026	EUR	1 500	1,50	1 371 040,48	1,58
XS2023644201 MERCK FIN SERV 0,375%19-050727	05/07/2019	05/07/2027	EUR	4	0,375	351 747,95	0,40
XS2498154207 KRED WIEDERAUFBAU 2%22-151129	05/07/2022	15/11/2029	EUR	700	2,00	655 847,45	0,75
XS2534891978 KNORR-BREMSE 3,25%22-210927	21/09/2022	21/09/2027	EUR	5	3,25	493 615,14	0,57
TOTAL ESPAGNE						439 958,97	0,51
XS2063247915 BANCO SANTANDER 0,3%19-041026	04/10/2019	04/10/2026	EUR	5	0,30	439 958,97	0,51
TOTAL FINLANDE						4 331 120,87	4,98
XS1689535000 NORDEA BANK 1,125%17-270927	27/09/2017	27/09/2027	EUR	800	1,125	722 640,44	0,83
XS1904312318 FINNVERA 0,75%18-070828	07/11/2018	07/08/2028	EUR	1 000	0,75	880 261,64	1,01
XS2171874519 NORDEA BK 0,5%20-140527	14/05/2020	14/05/2027	EUR	1 000	0,50	882 305,48	1,01
XS2258389415 OP CORP BANK 0,1%20-161127	16/11/2020	16/11/2027	EUR	2 200	0,10	1 845 913,31	2,13
TOTAL FRANCE						19 479 221,48	22,41
FR0000571218 OAT 5,50%98-25042029	10/03/1998	25/04/2029	EUR	800 000	5,50	950 026,63	1,09
FR0011317783 OAT 2,75%12-25102027	11/09/2012	25/10/2027	EUR	2 800 000	2,75	2 806 675,12	3,22
FR0013251329 BEL 1,5%17-180424	18/04/2017	18/04/2024	EUR	7	1,50	683 854,45	0,79
FR0013266434 AFD 1,375%17-050732 EMTN	05/07/2017	05/07/2032	EUR	13	1,375	1 088 134,01	1,25
FR0013444304 HSBC 0,1%19-030927	03/09/2019	03/09/2027	EUR	23	0,10	1 962 967,77	2,26
FR0013444544 DASSAULT SYST. 0,125%19-160926	16/09/2019	16/09/2026	EUR	7	0,125	622 498,30	0,72
FR0013444676 ORANGE 0%19-040926	04/09/2019	04/09/2026	EUR	9		792 243,00	0,91

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
FR0013447604 LA POSTE 0,375% 19-170927	17/09/2019	17/09/2027	EUR	9	0,375	770 723,63	0,89
FR0013456431 PERNOD RICARD 0,5% 19-241027	24/10/2019	24/10/2027	EUR	2	0,50	174 008,52	0,20
FR0013479748 THALES 0,25% 20-290127	29/01/2020	29/01/2027	EUR	5	0,25	435 335,96	0,50
FR0013506862 SCHNEIDER EL 1% 20-090427	09/04/2020	09/04/2027	EUR	3	1,00	273 887,96	0,32
FR0013507654 BOUYGUES 1,125% 21-240728	24/07/2021	24/07/2028	EUR	6	1,125	525 824,38	0,60
FR0013512407 KERING 0,75% 20-130528	13/05/2020	13/05/2028	EUR	6	0,75	529 679,26	0,61
FR0014000AU2 AFD 0% 20-281027 EMTN	28/10/2020	28/10/2027	EUR	19		1 626 400,00	1,87
FR0014000UC8 URW 0,625% 20-040527	04/11/2020	04/05/2027	EUR	6	0,625	512 632,85	0,59
FR0014000Y93 CREDIT AGRICOLE 0,125% 20-1227	09/12/2020	09/12/2027	EUR	12	0,125	993 234,74	1,14
FR0014001I68 BFCM 0,25% 21-190728 EMTN	19/01/2021	19/07/2028	EUR	25	0,25	2 013 726,71	2,32
FR0014002G44 SAFRAN 0,125% 21-160326	16/03/2021	16/03/2026	EUR	8	0,125	719 938,74	0,83
FR001400CSG4 ARVAL SERV LEAS 4% 220926	22/09/2022	22/09/2026	EUR	10	4,00	1 006 607,67	1,16
XS1325645825 BNP PARIBAS 2,75% 15-270126	27/11/2015	27/01/2026	EUR	1 000	2,75	990 821,78	1,14
TOTAL ROYAUME UNI						1 646 621,80	1,89
XS2193661324 BP CAPITAL MARKETS TV20-PERP.	22/06/2020	31/12/2050	EUR	400		375 629,21	0,43
XS2239845097 CHANEL CERES 0,5% 20-310726	01/10/2020	31/07/2026	EUR	700	0,50	619 168,89	0,71
XS2449911143 NATWEST MKTS 1,375% 22-020327	02/03/2022	02/03/2027	EUR	721	1,375	651 823,70	0,75
TOTAL ITALIE						1 402 072,95	1,61
XS1428773763 ASSICURAZ GENERALI TV16-0648	08/06/2016	08/06/2048	EUR	500		511 670,07	0,59
XS2081018629 INTESA SANPAOLO 1% 19-191126	19/11/2019	19/11/2026	EUR	1 000	1,00	890 402,88	1,02
TOTAL JAPON						2 541 383,79	2,92
XS1426022536 S TOMO MITSUI FINL 1,546% 16-26	15/06/2016	15/06/2026	EUR	1 700	1,546	1 587 283,11	1,82
XS1843449122 TAKEDA PHARMA 2,25% 18-211126	21/11/2018	21/11/2026	EUR	1 000	2,25	954 100,68	1,10
TOTAL LUXEMBOURG						1 270 144,15	1,46
XS2050404636 DH EUROPE FIN II 0,2% 19-180326	18/09/2019	18/03/2026	EUR	460	0,20	414 986,48	0,48
XS2050404800 DH EUROPE FIN.II 0,45% 19-0328	18/09/2019	18/03/2028	EUR	1 000	0,45	855 157,67	0,98
TOTAL PAYS-BAS						3 752 410,09	4,32
XS2126161764 RELX FINANCE 0,5% 20-100328	10/03/2020	10/03/2028	EUR	280	0,50	237 643,25	0,27
XS2199351375 STELLANTIS N.V. OBL4,5% 20-070728	07/07/2020	07/07/2028	EUR	500	4,50	511 040,89	0,59
XS2235986929 MONDELEZ INTERNATIONAL HOLDING 2209	22/09/2020	22/09/2026	EUR	900		782 424,00	0,90
XS2381566616 BNG BANK 0% 21-310828	31/08/2021	31/08/2028	EUR	2 000		1 676 000,00	1,93

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
XS2553817680 GSK CAP 3%22-281127	23/11/2022	28/11/2027	EUR	556	3,00	545 301,95	0,63
TOTAL NORVEGE						2 318 178,99	2,67
XS2056396919 TELENOR 0,25%19-250927	25/09/2019	25/09/2027	EUR	1 200	0,25	1 019 093,92	1,17
XS2406010285 SPBK 1 SR-BANK 0,25%21-091126	09/11/2021	09/11/2026	EUR	1 500	0,25	1 299 085,07	1,50
TOTAL PORTUGAL						740 719,12	0,85
PTEDPNOM0015 EDP-ENERGIAS 1,625%20-150427	15/04/2020	15/04/2027	EUR	8	1,625	740 719,12	0,85
TOTAL SUEDE						1 509 085,55	1,74
XS0826189028 TELIA COMPANY 3%12-070927	07/09/2012	07/09/2027	EUR	500	3,00	489 544,32	0,56
XS2540585564 ELECTROLUX 4,125%22-051026	05/10/2022	05/10/2026	EUR	1 000	4,125	1 019 541,23	1,18
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE						3 738 397,49	4,30
XS0935427970 JPMORGAN 2,875% 13-24/05/28	24/05/2013	24/05/2028	EUR	800	2,875	766 779,07	0,88
XS1107727007 CITIGROUP 2,125%14-100926	10/09/2014	10/09/2026	EUR	700	2,125	660 117,64	0,76
XS1310934382 WELLS FARGO 2%15-270426	26/10/2015	27/04/2026	EUR	1 000	2,00	944 503,42	1,09
XS2049582625 PROLOGIS 0,25%19-100927	10/09/2019	10/09/2027	EUR	570	0,25	477 345,17	0,55
XS2123320033 JPMORGAN CHASE TV20-240228	24/02/2020	24/02/2028	EUR	550		472 057,19	0,54
XS2312722916 MONDELEZ INTL 0,25%21 170328	17/03/2021	17/03/2028	EUR	500	0,25	417 595,00	0,48
TOTAL Obligations à taux variable, révisable négo. sur un marché régl. ou assimilé						1 004 665,89	1,16
TOTAL FRANCE						1 004 665,89	1,16
FR001400D0Y0 CREDIT AGRICOLE SA 4% 10/12/2026	12/10/2022	12/10/2026	EUR	10		1 004 665,89	1,16
TOTAL Titres subordonnés (TSR - TSDI)						2 935 023,49	3,38
TOTAL FRANCE						2 571 222,94	2,96
FR0013076353 CRED.AGRICOL.2,80%16-270126TSR	27/01/2016	27/01/2026	EUR	1 200 000	2,80	1 156 336,70	1,32
FR0013312154 CR. AGRILASSUR. TV18-290148	29/01/2018	29/01/2048	EUR	5		450 535,07	0,52
FR0013447877 ORANGE 1,75%19-PERP.	19/09/2019	31/12/2050	EUR	4		361 081,64	0,42
XS1346228577 AXA TV16-060747	30/03/2016	06/07/2047	EUR	200		188 229,26	0,22
XS2290960520 TOTAL TV21-PERP.	25/01/2021	25/01/2050	EUR	500		415 040,27	0,48
TOTAL PAYS-BAS						363 800,55	0,42
XS1629774230 VW INTL FINANCE TV17-PERP.	14/06/2017	31/12/2050	EUR	4		363 800,55	0,42
TOTAL Titres de créances						24 028 129,18	27,64
TOTAL Titres de créances négociés sur un marché régl. ou assimilé						24 028 129,18	27,64
TOTAL Titres de créances négociables						24 028 129,18	27,64

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL BELGIQUE						3 564 564,04	4,10
BE0000341504 BELGIUM 0,8%17-220627	24/01/2017	22/06/2027	EUR	330 000 000	0,80	3 032 185,11	3,49
BE0000347568 BELGIUM 0,9%19-220629	15/01/2019	22/06/2029	EUR	60 000 000	0,90	532 378,93	0,61
TOTAL ESPAGNE						11 228 572,59	12,92
ES00000128H5 SPAIN 1,3%16-311026	26/07/2016	31/10/2026	EUR	6 700	1,30	6 302 083,33	7,25
ES00000128P8 SPAIN 1,5%17-300427	31/01/2017	30/04/2027	EUR	5 200	1,50	4 926 489,26	5,67
TOTAL IRLANDE						386 659,18	0,44
IE00BMD03L28 IRELAND 0,35%22-181032	20/01/2022	18/10/2032	EUR	50 000 000	0,35	386 659,18	0,44
TOTAL ITALIE						8 216 538,40	9,45
IT0005370306 ITALY 2,1%19-150726	15/04/2019	15/07/2026	EUR	800	2,10	766 020,16	0,88
IT0005390874 ITALY 0,85%19-150127	13/11/2019	15/01/2027	EUR	8 300	0,85	7 450 518,24	8,57
TOTAL PORTUGAL						631 794,97	0,73
PTOTEMOE0035 PORTUGAL 0,7%20-151027	08/04/2020	15/10/2027	EUR	70 000 000	0,70	631 794,97	0,73
TOTAL Titres d'OPC						3 490 097,91	4,01
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE						3 490 097,91	4,01
TOTAL FRANCE						3 490 097,91	4,01
FR0007033477 CM-AM INSTIT.SH.TERM RC SI.6D			EUR	230,908486		500 357,91	0,58
FR0011153378 CM-AM INFLATION RC SI.6DEC			EUR	26 000		2 989 740,00	3,43
TOTAL Contrats financiers						0,00	0,00
TOTAL Contrats financiers avec appel de marge						0,00	0,00
TOTAL Engagements à terme fermes						0,00	0,00
TOTAL FRANCE						688 880,00	0,79
MARF.EUR Appels marge futures			EUR	688 880		688 880,00	0,79
TOTAL AUTRES PAYS						-688 880,00	-0,79
FGBLH3F00002 BUND-EUX 0323			EUR	46		-388 700,00	-0,45
FGBMH3F00002 BOBL-EUX 0323			EUR	111		-398 490,00	-0,46
FGBSH3F00002 SCHATZ-EUX 0323			EUR	-87		98 310,00	0,12

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part D1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEUISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

(*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques

Coupon de la part C1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEUISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

(*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques

Coupon de la part C3 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEUISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

(*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques

Coupon de la part I1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEWISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

Annexe SFDR Rapport Annuel (addendum ex-post)

Dénomination du produit: CM-AM OBLI LONG TERME

Identifiant d'entité juridique: 969500G0F5H1AW0VZZ61

Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?



Oui



Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: ___%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: ___%



Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de

13,6% d'investissements durables ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif social



Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales en adoptant une approche d'amélioration de score ESG. Le score ESG du portefeuille (moyenne pondérée par le poids de l'actif) doit ainsi être meilleur que celui de son univers de référence.

Le score ESG du produit financier en fin d'exercice était de 6,2/10 tandis que son univers de référence affichait un score de 5,91/10. Les caractéristiques environnementales et sociales poursuivies par le fonds (via le score ESG) ont donc été atteintes.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Les indicateurs de durabilité utilisés par ce produit financier sont:

- le score ESG.

Pour les fonds ayant un objectif d'investissement durable: *ajouter la proportion d'investissement durable comme indicateur de durabilité*

- la proportion d'investissement durable (*uniquement pour les fonds avec une poche d'investissement durable*)

Le score ESG du produit financier est de 6,2/10, en amélioration de 14 bp sur la période. Cela est dû à une meilleure sélection des émetteurs.

Le score ESG est resté supérieur au score ESG de l'univers de référence, pour des raisons liées notamment à une surexposition aux émetteurs engagés et « best-in-class » .

● **... et par rapport aux périodes précédentes?**

N/A

● **Quelles étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Pour les fonds avec un objectif d'investissement durable: Ce produit financier se donne une poche d'investissement minimale pour investir dans des sociétés et/ou émetteurs identifiés comme 'durables' selon une méthodologie interne, propre à Crédit Mutuel Asset Management .Les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies sont utilisés comme cadre de référence pour déterminer les investissements qui peuvent contribuer à un objectif environnemental ou social

Pour les fonds sans objectif d'investissement durable: N/A

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?

Pour les fonds avec un objectif d'investissement durable:

Dans le cadre de sa politique d'identification des investissements durables, Crédit Mutuel Asset Management a évalué les principales incidences négatives pouvant causer des préjudices importants et ainsi affaiblir la proposition de contribution positive, environnementale et/ou sociale, identifiée dans un premier temps grâce à la proportion du chiffre d'affaires alignée avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

L'évaluation d'un potentiel préjudice important s'est fait sur la base:

- De règles d'exclusion sectorielle concernant les activités d'investissement de secteurs à forts risques environnementaux et sociaux, comme le charbon ou l'exploitation minière
- De règles d'exclusion normative concernant les armes controversés et le respect des droits humains
- De l'exclusion des entreprises violant les principes du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE)
- De la prise en compte des principales incidences négatives (PAI) au travers de la méthodologie et notation propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management.

Tous les indicateurs PAI (tableau 1, annexe 1 RTS) sont ici pris en considération; soit de façon directe (indicateur de violation du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes de l'OCDE), soit en utilisant des éléments du score propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management comme proxy. Dans ce cas, chaque PAI a été associé à un sous-pilier du score ESG propriétaire lui correspondant.

Le modèle d'Investissement Durable développé par Crédit Mutuel Asset Management a donc permis la prise en compte des incidences négatives et des principes directeurs de l'OCDE et des Nations-Unies en amont de l'investissement, évitant ainsi toute exposition à une société ou émetteur identifié comme pouvant causer un préjudice important sur le plan environnemental ou social.

Pour les fonds sans objectif d'investissement durable: N/A

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La stratégie d'investissement guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

La prise en compte des principales incidences négatives a été utilisée, en complément de la détermination du chiffre d'affaires contribuant aux ODD, pour déterminer si un investissement était durable ou non (cf question précédente). Le gérant du produit financier a pu disposer également des données brutes relatives aux indicateurs de durabilité, via le prestataire de données ISS. La considération des principales incidences négatives s'est donc faite de façon directe (via l'utilisation et le suivi des données brutes) et indirecte (via l'intégration à la méthodologie propriétaire de détermination de l'investissement durable).



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **01/01/2022–31/12/2022**

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
1. ITALY 0,85%19-150127	Souverains	8,571	ITALIE
2. SPAIN 1,3%16-311026	Souverains	7,25	ESPAGNE
3. SPAIN 1,5%17-300427	Souverains	5,667	ESPAGNE
4. BELGIUM 0,8%17-220627	Souverains	3,488	BELGIQUE
5. OAT 2,75%12-25102027	Souverains	3,229	FRANCE
6. EUROPEAN UNION 0%20-04103	Supranational	2,907	BELGIQUE
7. BFCM EM 190728 0,2500%	Banques	2,317	FRANCE
8. OEBB-INFRAST.3,50%11-1910	Entité garantie par	2,281	AUTRICHE
9. HSBC- EM 030927 0,1000%	Banques	2,258	FRANCE
10. OP CORP BANK 0,1%20-16112	Banques	2,124	FINLANDE



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

● Quelle était l'allocation d'actifs?

Le tableau ci-dessous présente l'allocation entre investissements durables (environnementaux ou sociaux) et les investissements non durables.

Pour les fonds avec un objectif d'investissement durable: Le produit financier s'engage sur un minimum de 5% d'investissement durable, en proportion de l'actif total du fonds.

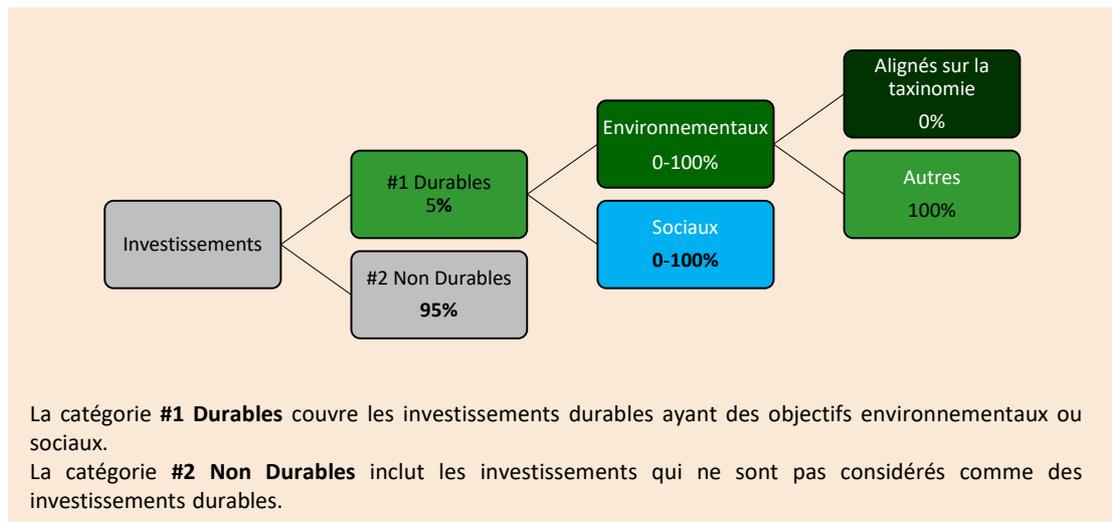
L'indicateur utilisé pour déterminer le pourcentage d'investissement durable est issue d'une méthodologie propre à Crédit Mutuel Asset Management, qui permet de qualifier un investissement de 'durable'.

Cette méthodologie s'articule en 3 étapes:

- l'identification des sociétés et émetteurs dont le chiffre d'affaires contribuant à l'atteinte d'Objectifs de Développement Durable est supérieur à 5%
- l'évaluation des principales incidences négatives pouvant venir affaiblir la proposition de contribution initiale
- l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance

Ce processus permet de qualifier les sociétés et émetteurs comme 'durable' ou 'non durable'.

Hors liquidités accessoires et dérivés (autorisés par le prospectus du produit financier dans la limite de 10% maximum de l'actif total du fonds), la totalité des titres vifs détenus (90%) est donc qualifiée de 'durable' (selon la méthodologie décrite ci-dessus).



La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non Durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs suivants:

- Banques
- Telecom
- Automobile
- Santé
- Etat et Quasi-Etat



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Les données relatives à la proportion d'activités alignées à la taxinomie des sociétés ou émetteurs (chiffre d'affaire, CapEx, OpEx) sont pour l'immense majorité des données estimées par les prestataires de données extra-financières. Dans la mesure où ces données ne sont pas communiquées directement par les sociétés ou émetteurs (mais extrapolées par des intervenants externes) et conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), nous avons fait le choix de ne pas publier d'estimations en lien avec la taxinomie de l'UE.

Aucun de nos investissements n'est donc estimé être aligné avec la taxinomie de l'UE.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses**



1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines**



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

- **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

N/A

- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?**

N/A



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

La totalité des investissements durables ayant un objectif environnemental n'était pas alignée avec la taxinomie de l'UE, soit 100% (voir tableau allocation d'actifs).



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

La part d'investissement durables sur le plan social était de 11%.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables** sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «#2 Non durables», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Ce produit financier pouvait investir, dans la limite prévue au prospectus, en OPVCM de droit français ou étranger. Dans la mesure du possible, la caractéristique 'durable' des sous-jacents a été identifiée par transparence; les actifs ont ensuite été alloués dans chacune des poches. Dans un souci de cohérence, le gérant a veillé à sélectionner des fonds disposant d'un Label ISR (ou équivalent) et/ou intégrant des considérations extra-financières ou de durabilité, afin de garantir la prise en compte de considérations environnementales, sociales et de gouvernance et ainsi de minimiser les risques de durabilité émanant de l'exposition aux fonds sous-jacents.

Une proportion de liquidités, détenue à titre auxiliaire, a permis d'assurer une réserve de liquidité et d'anticiper les éventuels mouvements liés aux souscriptions/rachats de la part des porteurs. N'héritant pas d'une caractéristique de durabilité, le cash a été comptabilisé dans la poche 'non durables'. Dans la mesure du possible, les sous-jacents des OPC (monétaires notamment) ont été analysés en transparence, et alloués entre les poches 'durables' et 'non durables' selon le modèle 'Investissement Durable' de Crédit Mutuel Asset Management. De la même manière et quand cela est possible, certains dérivés identifiés en transparence comme 'non durables' ont également été intégrés dans ces autres investissements 'non durables'.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence?

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Ceux-ci permettent d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif.

Les contrôles permettent d'assurer un taux de couverture par un score ESG (minimum 90%) ainsi que le respect du principe de sélectivité (20% d'exclusions des sociétés ou émetteurs les moins bien notés de l'univers). Pour les fonds labélisés ISR, les contrôles portent également sur les taux de couverture et la performance des deux indicateurs de durabilité obligatoire retenus par le produit financier.

Enfin, un dernier contrôle porte sur la qualification d'investissement durable et le respect, à tout moment, du pourcentage minimum affiché dans la documentation précontractuelle.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?

Si le produit financier n'a pas d'indice de référence: NA

Si le produit financier a un indice de référence: NA

- ***En quoi l'indice désigné différait-il d'un indice de marché large pertinent?***

Si le produit financier n'a pas d'indice de référence: NA

Si le produit financier a un indice de référence: NA

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?***

Si le produit financier n'a pas d'indice de référence: NA

Si le produit financier a un indice de référence: NA

avec comparaison les indicateurs de durabilité (dont pourcentage Investissement Durable si possible) entre portefeuille et indice de référence

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

Si le produit financier n'a pas d'indice de référence: NA

Si le produit financier a un indice de référence: NA

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

Si le produit financier n'a pas d'indice de référence: NA

Si le produit financier a un indice de référence: NA

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.



CM AM OBLI LONG TERME

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 décembre 2022**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 décembre 2022**

CM AM OBLI LONG TERME
OPCVM CONSTITUEE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT
4, rue Gaillon
75002 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement CM AM OBLI LONG TERME relatifs à l'exercice clos le 30 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2022 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



CM AM OBLI LONG TERME

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM



2023.04.17 17:56:05 +0200